

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

A L'OCCASION DE LA CANONISATION DES BIENHEUREUX

Alphonse RODRIGUEZ, Jean BERCHMANS et Pierre CLAVER

Dans la Cathédrale d'Angers, le 18 novembre 1888.

*Appone cor ad doctrinam meam : ecce
descripsi eam tripliciter.*

“Ouvrez votre cœur à ma doctrine :
voici que je vous la montre sous un triple
aspect.”

(Proverbes, XXII, 17, 20.)

Mes Frères,

Ce n'est pas sans une raison profonde que, à l'exemple de l'immortel Pie IX, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a voulu marquer son pontificat par la proclamation solennelle des vertus héroïques de quelques serviteurs de Dieu. La canonisation d'un saint est, en effet, la plus haute leçon morale que l'Église puisse donner au monde. C'est une affirmation éclatante du bien en face du mal qui le combat ou qui cherche à le nier. C'est la loi divine promulguée de nouveau ou du moins rendue sensible et palpable dans l'une de ses incarnations vivantes. Chaque fois que la notion du devoir tend à s'obscurcir dans les âmes, aux heures de scandale où la con-